

# SITE INTERNET DES ECOLES

Pour déposer une demande d'ouverture de site internet, le Directeur d'école doit se connecter au Pia (<https://pia.ac-besancon.fr>) puis à l'application AbiTop  et suivre la procédure décrite au chapitre 5 pour accéder au formulaire correspondant.

## Sommaire

1	Remarques sur la portabilité des sites existants .....	1
2	Site de démonstration.....	1
3	Responsabilité .....	1
4	Utilisation du site .....	1
5	Accéder à l'application d'hébergement.....	2

## 1 REMARQUES SUR LA PORTABILITÉ DES SITES EXISTANTS

Dans le cas où un site existe déjà, et qu'il doit être porté, dans le bloc "Récupération de données", cocher la case "Je veux que la DSI étudie la portabilité de mon site" et renseigner l'adresse du site à porter. Une étude de portabilité est faite sous 7 jours. Dans le cas où la portabilité est acceptée, le site sera porté dans un délai de 15 jours.

Un portage sera possible uniquement dans une même technologie (Wordpress vers Wordpress, etc).

Renseigner les différents champs demandés et sélectionner le CMS. **Afin d'uniformiser les sites des écoles de l'Académie, un seul CMS devrait être utilisé.** Le mieux serait Wordpress.

## 2 SITE DE DÉMONSTRATION

Trois sites de démonstration utilisant Wordpress :

<http://ecole1-demo.ac-besancon.fr>

<http://ecole2-demo.ac-besancon.fr>

<http://ecole3-demo.ac-besancon.fr/>

## 3 RESPONSABILITÉ

- Le Responsable Légal du site est obligatoirement l'IEN de rattachement ;
- Le Responsable d'édition est obligatoirement le Directeur d'école qui dépose la demande ;
- Le choix des webmasters est libre.

## 4 UTILISATION DU SITE

Une liste de plugins et thèmes est disponible. Pour demander l'installation d'un nouveau plugin ou thème, déposer une demande d'assistane.

## 5 ACCÉDER À L'APPLICATION HÉBERGEMENT

Pour accéder au formulaire de demande, se connecter à l'application ABiTop accessible dans le bandeau inférieur du [Pia](#).

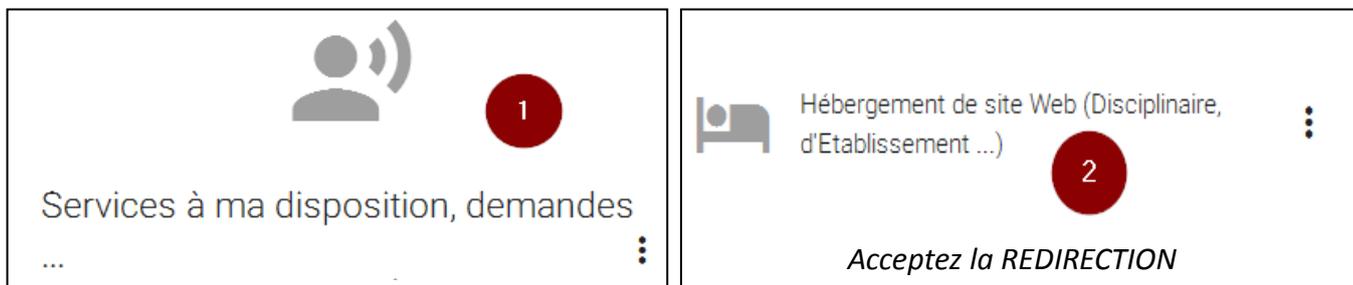


accessible dans

Sélectionnez la tuile

"Services à ma disposition, demandes"

puis "Hébergement de site Web (Disciplinaire, d'Etablissement ...)"



- Après avoir accepté la redirection, vous serez renvoyé sur la page d'accueil de l'application Hébergement :



*Application Hébergement : Accueil*

- Sélectionner le menu "Formulaire" et confirmer l'acceptation de la charte en cochant la case et en cliquant sur le bouton valider :

Rectorat de l'Académie de Besançon  
Direction des Systèmes d'Information

**Production & Opérations**

CONCEPTION	
Type de document	Charte
Projet	Télérégiment Académique
Référence	DSI-Prod&Op-Télérégiment
Contenu	Charte d'Télérégiment Académique

SUIVI				
Version	Type	Auteur(s)	Date	Approbation
1.0	Création	Prod&Op	08-09-2014	
1.1	Modification	Prod&Op	09-09-2014	

En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation du site et je les accepte.

valider

Application Hébergement : Charte

- Après validation de la charte, vous accédez au formulaire. Certains champs du formulaire sont déjà renseignés selon le profil connecté :

Formulaire de demande d'inscription de site. Toute demande sera traitée par le service de la DSI.

Renseignements de base

Chose de CSD

Responsable légal - Directeur de publication

Responsable Fédéral

Informations complémentaires

Application Hébergement : Formulaire

Vous avez accès, dans l'application d'hébergement, à la liste de vos demandes déposées ainsi qu'à vos conventions et leur état (*signée, non signée*).